

FRANCE : DES ENQUÊTES DE CONJONCTURE EN PASSE DE SE DEGRADER NETTEMENT

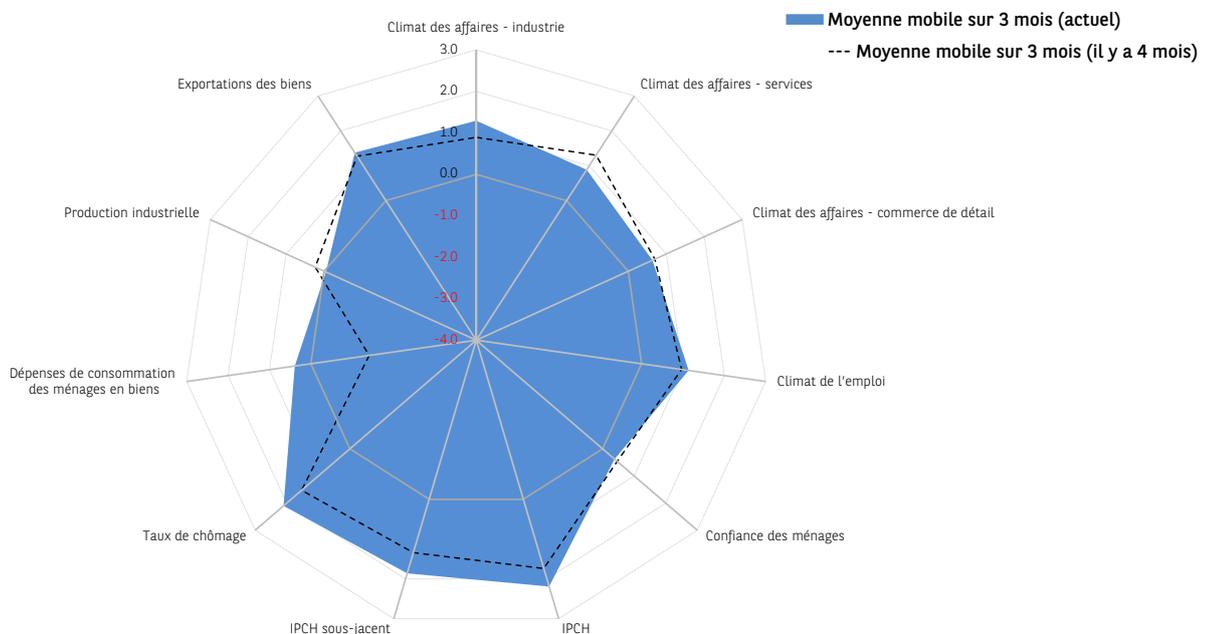
La croissance française est restée positive en début d'année 2022, comme en témoignent des enquêtes de conjoncture relativement stables jusqu'en février, tant du point de vue des ménages que des entreprises, ou même du climat de l'emploi. La hausse de l'inflation a été significative, à 3,6% a/a en février, néanmoins la stabilité du tarif réglementé du gaz et la hausse contenue à 4% du prix de l'électricité ont permis de la limiter. D'après le dernier point de conjoncture de l'Insee, l'inflation aurait atteint 5,1% sans ces mécanismes.

Le déclenchement du conflit en Ukraine modifie cette situation. Premièrement, son impact sur le prix du pétrole devrait entraîner une nouvelle poussée de l'inflation dès le mois de mars, à 4,5% a/a selon nos prévisions (le niveau le plus élevé depuis 1985). Deuxièmement, l'Insee a dévoilé les résultats préliminaires de ses prochaines enquêtes de conjoncture (menées du 24 février au 9 mars). Elles soulignent une détérioration de près de 15 points de l'opinion des ménages concernant leur niveau de vie, en lien avec leur perception d'une baisse de leur pouvoir d'achat. En parallèle, l'appréciation par les entreprises de l'industrie de leurs perspectives personnelles de production ressort nettement plus négative (baisse de plus de 20 points du solde d'opinion), du fait du renforcement des difficultés d'approvisionnement et du renchérissement du coût des matières premières. En complément, l'enquête de trésorerie sur les grandes entreprises et les ETI, menée conjointement par Rexecode et l'AFTE, indique une détérioration de 12 points du solde d'opinion des entreprises concernant leur trésorerie d'exploitation.

Face aux multiples répercussions négatives de la guerre en Ukraine, le gouvernement a dévoilé le 16 mars dernier son plan de résilience. Les principales mesures consistent en des aides sur le prix de l'essence (15 centimes par litre à partir du 1^{er} avril) et une série de mesures ciblées pour les entreprises couvrant notamment une partie du surcroît de la facture énergétique. Une hausse des salaires devrait également intervenir avec, la hausse avant l'été du point d'indice des fonctionnaires. De plus, une nouvelle revalorisation du SMIC devrait intervenir automatiquement le 1^{er} mai prochain en raison d'une hausse des prix qui dépasserait 2% depuis le début de l'année. Ces mesures ne limiteront toutefois qu'avec retard les pertes de pouvoir d'achat déjà constatées au T1, ce qui devrait peser sur la croissance. Au total, celle-ci atteindrait 0,3% t/t au 1^{er} trimestre selon nos prévisions et celles de l'Insee (après +0,7% au 4^e trimestre 2021) avant de marquer un nouveau ralentissement au 2^e trimestre, frôlant la stagnation.

Stéphane Colliac

FRANCE : ÉVOLUTION TRIMESTRIELLE DES INDICATEURS



SOURCES : REFINITIV, BNP PARIBAS

Les indicateurs du radar sont transformés en « z-scores » (écarts par rapport à la valeur moyenne de long terme exprimée en écart-type). Ces z-scores ont une moyenne de zéro et leur valeur fluctue ici entre -4 et +3. Sur le radar, la zone en bleu indique les conditions économiques actuelles. Elle est comparée aux conditions 4 mois auparavant (pointillés). Un élargissement de la zone bleue indique une amélioration de l'indicateur d'activité.